



Vente des tickets pour la Tombola

Mode d'emploi - à lire impérativement

Bonjour à tous et à toutes,

Aujourd'hui, l'APE a remis à chaque enfant de l'école un carnet de 10 tickets pour **notre tombola organisée le Jeudi 29 Juin lors de la Fête de l'école.**

Votre mission: nous aider à les vendre!

Chaque ticket est vendu **2€**, voilà comment procéder:

<p>NOM</p> <input type="text"/> <p>PRENOM</p> <input type="text"/> <p>TELEPHONE</p> <input type="text"/> <p>A CONSERVER</p>	<p>https://ape-saintpierredelages.fr/actualites</p> <p>TICKET DE TOMBOLA</p>  <p>A DONNER</p>
---	--

↑ Le talon

↑ La souche

Le talon: Ce talon (qui sera mis dans l'urne) est à **remplir avec les références de l'acheteur** (avec son Nom, Prénom et numéro de téléphone). Vous devez le conserver et le remettre à l'enseignant.e de votre enfant accompagné des paiements des familles une fois la vente faite avant **le lundi 26 Juin 2023.**

Que rendre à l'enseignant.e une fois votre vente faite?

- L'ensemble des talons complétés avec la somme de 20€.
- **ou** une partie des talons complétés, avec les tickets intacts restants et la somme des ventes réalisées (1 ticket vendu = 2€ rendus, 2 tickets vendus = 4€ rendus, etc..).
- **ou** un carnet complet si vous n'avez rien pu vendre (talons et souches intacts).

La souche: Cette partie est à conserver par l'acheteur, afin qu'il ait une trace du numéro de tombola acheté.

Nous vous remercions d'avance pour votre aide et nous vous rappelons que l'ensemble des bénéfices de ces ventes sont versés à l'École et servent à financer le bus pour la piscine, les sorties ludiques et activités pédagogiques proposées à votre enfant tout au long de l'année.

L'APE